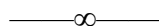


CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Par acte SSP du 17/04/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) ANIMA STUDIO,

Au capital : de 1.000 € ;

Présidente : Mme Léa MANGIAVACCA, née le 17/07/1995 à Bondy, pour une durée indéterminée ;

Siège social : 11 bis, rue Amiral Muselier à Saint-Pierre, 97500 Saint-Pierre et Miquelon

Durée de la société : 99 ans ;

Objet social : En France et à l'international, les activités d'architecture.

Et toutes opérations financières, se rattachant directement ou indirectement cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.